

Objectif Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit Actions de capitalisation de catégorie IX couvertes en euro | ISIN: LU2330047403

Global Environment Fund

Un compartiment de Ninety One Global Strategy Fund (« GSF »), un OPCVM géré par Ninety One Luxembourg S.A. (un membre du groupe Ninety One), lesquels sont tous deux agréés au Luxembourg et réglementés par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). La CSSF est chargée du contrôle de Ninety One Luxembourg S.A. en sa qualité d'initiateur de PRIIP en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Coordonnées : www.ninetyone.com | +44 (0) 203 938 1800. Publié le 28 mars 2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type Une catégorie d'actions d'un compartiment de GSF, Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV) en vertu du droit luxembourgeois.

Durée À capital variable. Ninety One Luxembourg S.A. ne peut clôturer de catégorie d'actions, de compartiment ou le fonds GSF de manière unilatérale, mais il est possible que les administrateurs de GSF soient contraints de suivre des processus de clôture tels que ceux exposés dans le prospectus.

Objectifs Réaliser des rendements totaux composés d'une appréciation du capital (à savoir accroître la valeur de votre investissement) et d'un revenu à long terme. Vise à réaliser des investissements durables qui contribuent à atteindre l'objectif environnemental d'atténuation du changement climatique. Pour ce faire, il investit dans des sociétés reconnues pour leur action positive en faveur de l'environnement à travers une décarbonation durable.

Politique d'investissement Investit principalement dans des actions de sociétés du monde entier et dans des titres liés à des actions. Le Fonds peut investir dans d'autres actifs et peut détenir des liquidités.

Approche en matière de durabilité – Article 9 du SFDR Ce Fonds est classé en vertu de l'Article 9 du Règlement de l'UE sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. L'article 9 s'applique aux produits qui, parallèlement à leurs objectifs d'investissement financiers, ont des objectifs d'investissement spécifiques pour investir de manière durable. Investit dans des sociétés qui dégagent la majeure partie de leurs revenus d'activités environnementales qui contribuent à la décarbonation. Ces sociétés sont généralement engagées dans des activités promouvant les énergies renouvelables, l'électrification et l'efficacité des ressources. Le Fonds n'investira pas sciemment dans des sociétés qui tirent plus de 5 % de leurs revenus de l'exploration et de la production de charbon, de pétrole et de gaz.

Instruments dérivés et techniques Des instruments dérivés peuvent être utilisés pour gérer les risques ou réduire les coûts de gestion du Fonds. Le Gestionnaire d'investissement applique une stratégie de couverture de change qui vise à aligner les rendements de cette catégorie d'actions en devises avec ceux atteints dans la devise de libellé des investissements du Fonds.

Indice(s) de référence Le Fonds fait l'objet d'une gestion active. Le Gestionnaire d'investissement est libre de sélectionner les placements en vue d'atteindre les objectifs du Fonds. L'indice MSCI AC World Net Return 100% Hedged to EUR Index est utilisé à des fins de comparaison de performances. Le Fonds ne vise pas à répliquer l'indice. De manière générale, il détiendra des actifs qui sont des composantes de l'indice, mais pas dans les mêmes proportions. Par ailleurs, il est autorisé à détenir des actifs qui ne sont pas des composantes de l'indice. Les actifs du Fonds sont par conséquent très différents de ceux composant l'indice.

Détails pratiques Les rendements du Fonds dépendent de la performance de ses investissements sous-jacents et ne fournissent pas de protection contre les pertes d'investissement résultant des fluctuations des marchés financiers. Tout revenu découlant de votre investissement est reflété dans la valeur de vos actions. Des exemplaires du prospectus et des rapports semestriels de GSF en anglais, français et allemand ainsi que les cours des actions peuvent être obtenus sans frais sur le site www.ninetyone.com.

Le Dépositaire de GSF est State Street Bank International GmbH, Luxembourg Branch. Les actifs et passifs du Fonds sont séparés en vertu du droit luxembourgeois et un investissement dans le Fonds ne peut pas être utilisé afin d'honorer les dettes de, ou faire l'objet d'une réclamation envers, toute autre personne, y compris un autre compartiment de GSF. Vous pouvez procéder à des échanges entre les fonds GSF ou catégories d'actions du même fonds ; des informations détaillées figurent à la section « *Conversion of Shares* » du prospectus. Pour une explication sur les différentes catégories d'actions que nous proposons (y compris les catégories d'actions couvertes), veuillez vous référer au www.ninetyone.com/shareclass-explanation-guide.

Définition des termes

Décarbonation Le processus de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Instruments dérivés Contrats financiers dont la valeur est liée au cours d'un actif sous-jacent.

Titres Un terme général pour des actifs ou instruments financiers négociables, comme les actions ou les obligations.

Durabilité Le fait de viser à empêcher l'épuisement des ressources naturelles et physiques, afin qu'elles restent disponibles sur le long terme.

Investisseurs de détail visés :

Le Fonds a été conçu de manière à faire partie d'un portefeuille d'investissement plus large. Il doit faire l'objet d'un investissement éclairé ou être acquis sur une base d'exécution simple par un investisseur basique. Les investisseurs doivent être en mesure de supporter une perte de capital pour essayer d'obtenir des rendements potentiels élevés et doivent être prêts à conserver leur investissement pendant une période d'au moins 5 ans.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



Risque le plus faible
élevé

Risque le plus

L'indicateur de risque suppose que vous conserviez ce produit pendant au moins 5 ans. Le risque réel peut être très différent si vous vendez avant échéance et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que le produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen à élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que la valeur de votre investissement en soit diminuée.

Attention au risque de change. Les sommes qui vous seront versées pourront l'être dans une autre monnaie ; votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. La description complète des risques se trouve dans la section « *Risk Factors* » du prospectus.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne de l'indice de référence concerné ou d'une valeur de référence de substitution au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans

Exemple d'investissement : 10 000 EUR

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts (EUR)	1 380	3 050
	Rendement annuel moyen (%)	-86,21	-21,16
Défavorable ¹	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts (EUR)	7 190	7 600
	Rendement annuel moyen (%)	-28,10	-5,34
Intermédiaire ²	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts (EUR)	10 720	16 070
	Rendement annuel moyen (%)	7,23	9,95
Favorable ³	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts (EUR)	18 810	25 920
	Rendement annuel moyen (%)	88,10	20,99

¹ Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre août 2021 et janvier 2025.

² Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre mai 2019 et mai 2024.

³ Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre octobre 2016 et octobre 2021.

Que se passe-t-il si Ninety One Luxembourg S.A. n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Veuillez noter que par mesure de protection, les actifs du Fonds sont détenus auprès d'un dépositaire indépendant. Par conséquent, la capacité du Fonds à vous rembourser ne sera pas affectée en cas de faillite de Ninety One Luxembourg S.A. Vous n'êtes pas couvert par le régime d'indemnisation du Luxembourg.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent de la durée et du montant de l'investissement et de la performance du fonds. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %), que pour les autres périodes de détention, le fonds évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

Investissement de 10 000 EUR

Si vous sortez après :	1 an	5 ans ¹
Coûts totaux (EUR)	149	1 111
Incidence des coûts annuels (%) ²	1,5 %	1,6 %

1. Période de détention recommandée.

2. Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement chaque année au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 11,5 % avant déduction des coûts et de 10,0 % après cette déduction. **Il se peut que nous partagions avec la personne qui vous vend le produit les coûts des services qu'elle vous fournit.**

Composition des coûts

Investissement de 10 000 EUR

Si vous sortez après 1 an (EUR)

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		
Coûts d'entrée	La charge initiale n'est généralement pas facturée. Toutefois, si elle est appliquée, une charge plafonnée à 5,00 % du montant investi peut être prélevée pour couvrir les coûts de distribution.	N/A
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	N/A
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,1 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels encourus pour la gestion du fonds au cours de l'année dernière.	109
Coûts de transaction	0,4 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements du fonds.	40
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée Nous vous recommandons de conserver cet investissement pendant au moins 5 ans, car le Fonds est conçu pour une détention à long terme.

Vente de votre investissement Vous pouvez demander à retirer une partie ou la totalité de votre argent à tout moment. Vous pouvez normalement acheter ou vendre vos actions dans le compartiment tout jour ouvrable (tel que précisé dans le prospectus du Fonds).

Si vous vendez vos actions avant la fin de la période de détention recommandée, vous augmentez le risque d'un rendement inférieur ou d'une perte.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Vous pouvez nous adresser votre réclamation par courrier postal ou électronique ou bien nous contacter par téléphone (voir adresses et coordonnées ci-dessous) en nous donnant une brève description du problème.

Adresse pour l'envoi des réclamations

Ninety One Guernsey Limited c/o CACEIS Bank, Luxembourg Branch, 14, Porte de France, L-4360 Esch-sur-Alzette, Luxembourg

Courrier électronique : enquiries@ninetyone.com | Tél. : +44 (0)203 938 1800

Veuillez consulter les démarches à suivre pour déposer votre réclamation sur www.ninetyone.com/complaints.

Autres informations pertinentes

Veuillez consulter la section « *Fund prices & performance* » sur www.ninetyone.com et cliquer sur la catégorie d'actions correspondante pour connaître les performances du Fonds (le cas échéant) et les derniers scénarios de performance mensuels des dix dernières années. Nous sommes tenus de mettre le prospectus et la documentation juridique du Fonds, comme les statuts et les rapports annuels et semestriels, à votre disposition (y compris, le cas échéant le rapport relatif à la classification du produit en vertu de l'Article 10 du règlement SFDR).

Vous pourrez les consulter dans la section « *Literature library* » de notre site web. Si nécessaire, vous trouverez de plus amples informations sur le règlement SFDR de l'UE sur www.ninetyone.com/SFDR-explained.